

Chantal Cutajar, professeur affilié à l'EM Strasbourg :
« BIENS MAL ACQUIS DE BEN ALI :
CONFISCATION, MODE D'EMPLOI »

La France, qui a mal apprécié la révolution tunisienne ne doit pas maintenant faillir dans sa tâche de confiscation des biens mal acquis. Si la volonté politique existe, les outils sont là. Rappelons en effet que :

1. Il existe des éléments permettant de soupçonner que les biens situés en France de l'ancien président déchu et des membres de son entourage ont été acquis avec des fonds issus de la corruption et de détournements de fonds.
2. Ces éléments sont suffisants pour autoriser l'ouverture par le parquet d'une enquête et la saisine de la plateforme d'identification des avoirs criminels aux fins d'identifier l'ensemble du patrimoine et la nature des flux financiers.
3. Un juge d'instruction indépendant devra être saisi pour blanchiment de fonds provenant de détournements et de la corruption.

La France possède donc les moyens légaux et l'expertise pour que le gel des biens se fasse immédiatement et sans délai.

Une fois les biens ainsi gelés, il importe qu'ils soient restitués à l'issue de la procédure de confiscation, au peuple tunisien.

Pour cela, il est indispensable que la France mette sans délai son dispositif légal en conformité avec la Convention de Mérida, en créant un dispositif de restitution des avoirs. Donc, il faut inscrire en urgence à l'ordre du jour du Parlement, l'adoption d'un projet de loi. Là encore s'il y a la volonté politique il n'y a aucun obstacle et la France s'honorerait de faire adopter un tel texte dans les jours qui viennent.

Chantal Cutajar

Professeur affilié à l'Ecole de Management de l'Université de Strasbourg

Expert auprès de la Commission européenne sur la saisie et la confiscation des avoirs criminels

Directeur du GRASCO

Directeur du Master prévention et lutte contre les fraudes et le blanchiment

Dernier ouvrage publié : « Garantir que le crime ne paie pas : stratégie pour enrayer le développement des marchés criminels » PUS décembre 2010

Ecole de Management Strasbourg : un pôle d'enseignement unique en France

Ce pôle d'enseignement propose un Programme Grande École en management avec une spécificité internationale et 40 formations bac +3 à bac +8 dans tous les grands domaines de la gestion : Achat, Audit, Comptabilité-contrôle, Développement durable, Entrepreneuriat, Finance, Finance islamique, Marketing, Management généraliste et sectoriel, Ressources Humaines, Supply Chain. Ces cursus se déclinent en formation initiale, continue et en apprentissage.

Accréditée EPAS pour son Programme Grande Ecole, certifiée Qualicert et labellisée Qualéthique, l'EM Strasbourg a pour ambition de former des managers capables de s'adapter aux nouveaux défis du management de la mondialisation et la numérisation de l'économie. L'Ecole garantit à chaque diplômé la maîtrise de savoirs et savoir-faire à la fois transversaux et spécialisés, indispensables au développement des entreprises à travers le monde. Elle insiste sur la transmission des valeurs sur le management du développement durable, de l'éthique et de la diversité.

Située au cœur de Strasbourg, capitale européenne, étudiante et culturelle, l'Ecole de Management Strasbourg accueille plus de 2 000 étudiants et compte 93 enseignants-chercheurs, 30 visiting professors, 600 intervenants professionnels et plus de 11 000 diplômés.



www.facebook.com/EMStrasbourg



www.twitter.com/EMStrasbourg



www.viadeo.com/hu/00225qm2hcdeqqjx/em-strasbourg



www.youtube.com/user/emstrasbourg

Contact presse :

Michèle Schmitt, Tél. : 03 68 85 83 63 - michele.schmitt@em-strasbourg.eu